

TRESORERIE GENERALE DE LA GIRONDE  
FRANCE DOMAINE  
Cité administrative - Rue Jules Ferry  
Tour A - 11<sup>ème</sup> étage  
33090 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 24 88 10  
Fax : 05 56 24 88 15

Affaire suivie par Patrick DARDÉ  
Téléphone : 05 56 24 88 22  
Courriel :  
[patrick.darde@cp.finances.gouv.fr](mailto:patrick.darde@cp.finances.gouv.fr)  
Vos réf. 10064/EJ/AD



AF

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX  
16 JAN. 2007  
DÉPARTEMENT COURRIER

## AVIS DU DOMAINE

CESSIONS D'IMMEUBLES OU DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS

Art. L. 311-8 code des communes  
Art. 56 et 60 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982  
Art. 7-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972  
Art. L.324-1 du code de l'urbanisme  
Art L.451-5 du code de la construction et de l'habitation

Monsieur le Président  
de la Communauté urbaine de  
Bordeaux  
Direction de l'action foncière  
Esplanade Charles de Gaulle  
33076 BORDEAUX CEDEX

N° 2006-281V4196

1. **Propriétaire :** COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
2. **Date de réception de la demande d'avis :** le 28 décembre 2006
3. **Situation du bien:**

COMMUNE DE MERIGNAC

Cadastre	Adresse	Contenance
AD 589	Avenue Jacqueline Auriol	5000 m <sup>2</sup>

#### 4. Description sommaire :

Terrain nu dans une zone industrielle.

5. **Règles d'urbanisme applicables - Voies et réseaux divers :** Au plan local d'urbanisme, le terrain est classé en zone UE4.

6. **Conditions de la vente:** cession prévue à la société OBI

#### 7. Valeur vénale de l'immeuble ou du droit cédé:

Prix unitaire	Superficie	Prix total
50 €	5 000 m <sup>2</sup>	250 000,00 €

La présente estimation domaniale doit s'entendre hors taxes et droits d'enregistrement.

#### 8. Durée de validité de l'avis: Un an

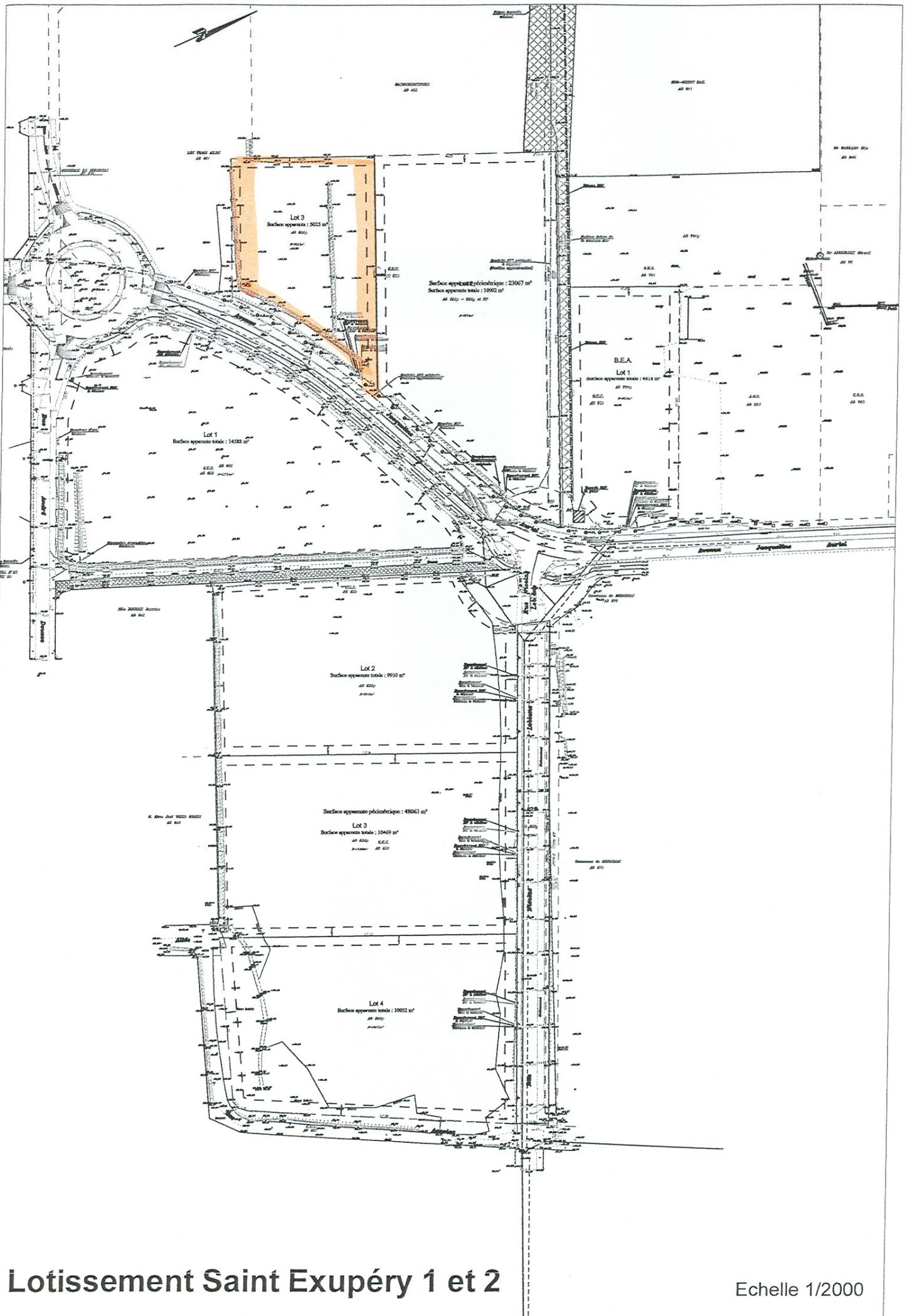
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Impôts.

A BORDEAUX, le 11 janvier 2007

P/le Trésorier Payeur général  
par délégation  
L'Inspecteur

Patrick DARDÉ

COMMUNAUTÉ URBAINE  
DE BORDEAUX  
16 JAN. 2007  
DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE



# Lotissement Saint Exupéry 1 et 2

Echelle 1/2000